

La Provence et Le Département des Bouches-du-Rhône
présentent

DEPUIS 1908

LE PROVENÇAL



Partenaire principal



DÉPARTEMENT
**BOUCHES
DU RHÔNE**



21-25 JUILLET 2019
PARC BORÉLY - MARSEILLE

Suivez nous sur 

ORGANISÉ PAR

La Provence

Informations : www.concours-leprovençal.com - Inscriptions : Sur kms.fr, dans les clubs affiliés



DOSSIER DE PRESSE

SOMMAIRE

LE PROVENÇAL 2019

<u>LA NOUVELLE EDITION 2019</u>	page 3
<u>ÉDITO DE JEAN-CHRISTOPHE SERFATI</u>	page 4
<u>ÉDITO DE MARTINE VASSAL</u>	page 5
<u>EDITO DE JEAN-PIERRE GIVONE</u>	page 6
<u>LE PROGRAMME 2019</u>	page 7
<u>INFORMATIONS PRATIQUES</u>	page 8
<u>LES INSCRIPTIONS</u>	page 9
<u>RÈGLEMENT</u>	page 10
<u>HISTORIQUE DU PROVENÇAL</u>	page 11
<u>PALMARÈS DE 1908 À AUJOURD'HUI</u>	page 12
<u>CONTACTS</u>	page 14
<u>NOS PARTENAIRES</u>	page 15
<u>EDITIONS PRÉCÉDENTES EN IMAGES</u>	page 16

102^{ÈME} ÉDITION

C'est avec plaisir et honneur que Le Groupe La Provence, avec le soutien de son partenaire principal le Département des Bouches-du-Rhône, organise l'édition 2019 du Provençal.

Cette 102^{ème} édition se tiendra au Parc BORELY du 21 au 25 juillet 2019 avec pour mots d'ordres : CONVIVIALITÉ, FAIR-PLAY ET SOLIDARITÉ.

Compétition de longue, Le Provençal, qui a vu le jour en 1908, est l'une des plus anciennes manifestations sportives d'Europe. Les allées du Parc Borély vont retrouver les amateurs du jeu provençal dès le 21 juillet !
C'est indéniablement le rendez-vous incontournable de tous les linguistes.

1 LIEU D'EXCEPTION

75 JOURS DE COMPÉTITION

1 000 ÉQUIPES

3000 COMPÉTITEURS

Avec le Provençal, notre territoire met le Sport à l'honneur. La passion du Jeu Provençal sera présente tout au long des cinq jours de compétition.

Cette passion, transmise au fil des générations, s'accompagne toujours de la joie et de la sportivité que mérite cette belle tradition marseillaise.





FAIRE VIVRE L'HISTOIRE

Pour vivre et se perpétuer, l'histoire ne doit pas seulement être racontée, elle doit être vécue. Et quelle histoire ! Depuis 2017, année où nous avons décidé de relancer Le Provençal à l'occasion de sa centième édition, de nombreux défis ont été relevés.

Tout n'a pas été simple, mais sachant que cette compétition était organisée à ses débuts par «Le Provençal», l'ancêtre de notre journal «La Provence», nous nous devons de surmonter tous les obstacles pour conjuguer le passé au présent.

En cette année 2019, le double objectif va donc être de développer le côté sportif de la compétition, en augmentant le nombre de participants, tout en faisant perdurer le côté traditionnel et festif du Provençal. Car c'est aussi ça le jeu Provençal : un sport où se marie élégance du tir et endurance (puisque les parties peuvent être très longue), à un esprit jovial et festif dont seule notre Provence a le secret.

A cet effet nous pouvons compter sur un directeur sportif bien connu dans le monde des boules, Gérard Poncié, qui nous apporte tout son savoir-faire en matière d'organisation d'événements boulistes. L'ASPTT Marseille avec son équipe de

bénévoles, apportera également son soutien logistique et technique afin de faire de cette 102e édition une réussite.

Néanmoins, tout ceci ne serait bien sûr pas possible sans la confiance et le fidèle soutien du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, partenaire principal de l'événement, ainsi que de nos partenaires privés historiques qui ont depuis plusieurs années accompagné Le Provençal. Qu'ils en soient ici remerciés.

Fidèle à son habitude, les équipes de La Provence seront mobilisées au plus près de l'événement pour le faire vivre à nos lecteurs et internautes, sur l'ensemble de nos supports.

Notre rôle est d'assurer la pérennité du concours et de la développer, année après année, dans un souci permanent de qualité.

Cette édition 2019 en sera l'illustration.

Jean-Christophe SERFATI

Présidente Directeur Général
du Groupe La Provence et Corse Matin



« LE PROVENÇAL », PLUS QU'UN SPORT, UN ART DE VIVRE !

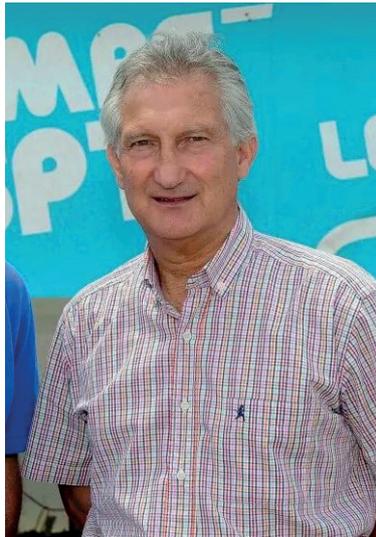
A Marseille, du 21 au 25 juillet, les allées du mythique parc Borély vont à nouveau vibrer au rythme du concours Le Provençal, pour le plus grand plaisir des amateurs de longue. Ancré dans notre paysage culturel depuis plus d'un siècle, ce jeu populaire et ancestral promet 4 jours placés sous le signe du sport et de la fête grâce aux 3 000 participants attendus. Comme chaque année, le Provençal proposera des parties de grande qualité et ravira une nouvelle fois, j'en suis sûre, les milliers de spectateurs venus admirer ce sport empreint de technique et d'élégance.

Unique et historique partenaire de l'événement, le Département des Bouches-du-Rhône est fier de renouveler son soutien au journal « La Provence » et à l'ASPTT Marseille, qui, grâce à leur investissement, contribuent largement au rayonnement et à l'attractivité d'un territoire attaché à ses traditions.

Juste équilibre entre dépassement de soi, convivialité et performance, cette manifestation reste fidèle aux valeurs encouragées par la politique sportive du Département. Particulièrement attentive au développement du sport en Provence et à son accessibilité pour tous, je tiens à féliciter l'ensemble des bénévoles et des organisateurs de ce formidable concours. Persuadée que ce marathon de la tripléte sera une véritable réussite, je vous souhaite à toutes et à tous de passer un excellent moment. Vive le sport, vive la Provence !

Martine VASSAL

Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône
Présidente de la Métropole Aix-Marseille-Provence



LE MOT DE JEAN-PIERRE GIVONE

Le mytique concours Le Provençal, véritable patrimoine culturel de notre région, même chahuté (voir la réaction de Patrick Bosso, la boule au ventre, dans la Provence du 28 juillet dernier), s'organise, s'adapte, innove même. C'est encore le cas cette année pour cette 102ème édition qui se déroulera du dimanche 21 au jeudi 25 juillet.

Le Parc Borély sera une nouvelle fois son écrin principal avec ses allées aménagées pour le jeu, son village lieu de rendez-vous de tous les acteurs de ce plus grand événement national de la discipline, sans compter le stade Albert Calanotti, dressé pour les parties finales.

Pour compenser le manque d'espace survenu au fil du temps, notamment avec la disparition des stades de football en terre battue, les organisateurs pourront bénéficier cette année de l'esplanade Ganay de l'Orange Vélodrome. Près de 70 jeux y seront tracés. Un véritable ballon d'oxygène pour l'équipe technique de l'ASPTT Marseille, club support de cette épreuve sportive. Engagé depuis 2002 dans l'organisation de ce concours, le club « hippocampe » accompagne le Groupe La Provence dans tout ce qui touche à la partie sportive, essence même de son engagement à travers son activité omnisports.

Ce concours de « jeu provençal » est un rendez-vous incontournable des adeptes de ce jeu de boules.

La confirmation de la date est attendue avec une impatience étonnante et réconfortante à la fois. Beaucoup de participants savent que leur ambition ne peut que se limiter à vivre un bon dimanche en famille ou avec les amis. Y participer représente un véritable bonheur et reste l'objectif principal.

Dans le même temps, les cadors de la discipline affutent leur condition physique car aller au bout de l'épreuve demande des qualités d'endurance et un moral à toute épreuve. Inscrire le nom de sa triplète au palmarès de ce prestigieux concours représente un véritable challenge pour tous les joueurs.

Dans son rôle de club support chargé de la mise en œuvre de la partie sportive, l'ASPTT Marseille a tenu à relever une nouvelle fois le défi, fort de la confiance témoignée et renouvelée par la direction de La Provence, mais aussi par celle de la FFPJP à travers sa ligue PACA et son comité des BdR. Ses salariés et ses bénévoles, tous motivés et engagés, sont déjà à pied d'œuvre pour offrir le meilleur aux 3000 joueurs attendus. Je tiens à les remercier chaleureusement par avance

« Les hommes passent mais l'esprit demeure ». Cette formule me sied et me fait dire que Le Provençal a encore de belles années devant lui. Vivement le lancer de bouchon inaugural !

Jean-Pierre GIVONE
Président Général
ASPTT Marseille

LE PROGRAMME 2019

Le Provençal

Dimanche 21 juillet

09h00 : 1^{ère} partie

15h30 : 2^{ème} partie

Lundi 22 juillet

8h30 : Cadrage

15h00 : 3^{ème} partie

Mardi 23 juillet

08h30 : 32^e de finale

15h00 : 16^e de finale

Mercredi 24 juillet

08h30 : 1/8^e de finale

15h00 : 1/4 de finale

Jeudi 25 juillet

08h30 : 1/2 finale

17h30 : finale

Le Petit Provençal

Mardi 23 juillet

8h30 : 1^{ère} partie

14h30 : 2^{ème} partie et cadrage

Mercredi 24 juillet

08h30 : 1/8^{ème} de finale

15h00 : 1/4 de finale

Jeudi 25 juillet

08h30 : 1/2 finale

14h30 : finale

LES INSCRIPTIONS

- **WWW.KMS.FR**

Par internet sur www.kms.fr du 26 juin au 19 juillet inclus.
Inscription rapide et paiement sécurisé.

- **CLUBS BOULISTES PARTENAIRES DU CONCOURS**

Inscription dans nos CLUBS PARTENAIRES du 26 juin et jusqu'au 18 juillet inclus.

Marseille

BOULE VALLIER

1 rue Elemir bourges
13004 Marseille

BOULE DES CALANQUES

Piscine Luminy rue Henry Cochet,
13009 Marseille
04 91 41 86 38

CERCLE ST-BARNABÉ

29 Rue Série
13012 Marseille
04 91 49 65 70

BOULOMANES
DE CHÂTEAU-GOMBERT

50 Rue Monte Cristo
13005 Marseille - 04 91 42 34 18

CERCLE ST-MICHEL

71 avenue Frédéric Chevillon
Plan-de-Cuques
04 91 68 01 80

BOULE DES AMIS

43 rue Condorcet
13016 Marseille

ASPTT MARSEILLE

Maison de la Mer
Port de la pointe rouge
Entrée n°1 - 13008 Marseille
04 91 16 35 90 / 04 91 16 35 95

AMICALE BOULISTE DE SAINT-TRONC

225 Boulevard Paul Claudel,
13010 Marseille

Dans la région

BOULE DES PINS-FOS

Avenue du Général de Gaulle
13270 Fos-sur-Mer
04 42 05 57 47

**CERCLE DES BOULOMANES
CIOTADENS**

Avenue Jean Baptiste Long
13600 La Ciotat
04 42 08 26 30

BOULE DE VITROLLES

Boulevard Alfred Casile
13127 Vitrolles
04 42 89 85 43

BOULE VELAUX

Rue Jules Andraud
13880 Velaux
04 42 87 90 48

- **PARC BORÉLY**

Les inscriptions sont ouvertes au PARC BORELY aux dates suivantes :

- > Mercredi 17 juillet de 10h à 19h
- > Jeudi 18 juillet de 10h à 19h
- > Vendredi 19 juillet de 9h à 16h

RÈGLEMENT DU CONCOURS

• ARTICLE 1

Le "Provençal" sera organisé du 21 juillet au 25 juillet 2019, par La Provence avec le concours technique de l'ASPTT Marseille dans le Parc Borély à Marseille et sur les sites annexes.

• ARTICLE 2

Le concours, disputé au jeu provençal, est placé sous le haut patronage de la Fédération Française de Pétanque et de Jeu Provençal (FFPJP) et sous le contrôle technique du Comité des Bouches-du-Rhône de la dite Fédération chargée de la régularité des rencontres.

• ARTICLE 3

Le concours est ouvert à toutes les équipes, joueurs ou joueuses licenciés ou non à la Fédération Française de Pétanque et de Jeu Provençal à l'exception de ceux suspendus par la Fédération. Pour les non-licenciés, une licence journalière gratuite sera attribuée.

• ARTICLE 4

COMPOSITION DES EQUIPES

La composition de l'équipe est de 3 personnes sans distinction de sexe, avec respectivement deux boules chacune. En cas d'absence d'un membre d'une équipe, son remplacement sera interdit après le début de la première partie. Toutefois, les joueurs restants seront autorisés à commencer ou à poursuivre la compétition avec uniquement leurs boules respectives. Le joueur manquant, inscrit régulièrement, pourra, s'il arrive en cours de partie, réintégrer son équipe dans la mesure où celle-ci comptera moins d'une heure de jeu. Il devra attendre la fin de la mène pour jouer. Si deux joueurs sont indisponibles, l'équipe est automatiquement éliminée.

• ARTICLE 5

MUTATIONS

Les mutations de joueurs doivent être faites obligatoirement au guichet "mutations" au Parc Borély ou sur les stades annexes auprès des arbitres ou délégués de l'organisation du concours avant le début de la première partie. Aucune mutation ne pourra se faire après le début de la 1ère partie. Il ne sera autorisé qu'une mutation avec changement de 2 joueurs au maximum par équipe.

• ARTICLE 6

DEROULEMENT DU CONCOURS

Toutes les parties se jouent en 13 points sans interruption. Le concours se dispute suivant le règlement général de la Fédération Française de Pétanque et de Jeu Provençal. Seul le jury peut demander l'interruption d'une partie (pluie, tombée du jour ou litige à caractère sportif). Sa reprise, avec le score acquis, sera fixée par le jury. Le début officiel du concours aura lieu le dimanche 21 juillet à 9h. A partir de 10h, pénalités : 1 point toutes les 5 minutes à l'équipe absente. A 10h 45, l'équipe qui ne s'est pas présentée, est déclarée forfait. L'après-midi du dimanche reprise du concours à 15h30, pénalités à partir de 15h 45 et forfait à 16 h 30 Le lundi 22 juillet, début des cadrages à 8h 30, pénalités à partir de 8h 45, forfait 9h 30. L'après-midi début de la 3ème partie à 15h, pénalités à partir de 15h 15, forfait 16 heures. Idem pour la 5ème et 6ème parties du mardi 23 juillet. Idem pour les 7ème et 8ème parties pour la journée du mercredi 24 juillet. ½ Finale le jeudi 26 juillet à 8h30 dans le stade d'honneur dans le Parc Borély Finale à 17h 30 dans le stade d'honneur dans le Parc Borély Ce programme est susceptible d'être modifié suivant les contraintes d'organisation du concours (météo, nombre d'équipes inscrites, protocole, etc.)

• ARTICLE 7

BOULES, BUTS ET HABILLEMENT

Les boules, les buts et les tenues utilisés par les joueurs doivent être conformes aux dispositions du règlement fédéral de la FFPJP. Toute infraction peut valoir la disqualification pure et simple de l'équipe en cause. Les joueurs disputant les 1/4, les 1/2 finales et la finale doivent porter impérativement les vêtements offerts par l'organisation du concours, sous peine d'exclusion immédiate. De plus ils autorisent l'exploitation de leur image (photographies ou films), dans le cadre de la promotion du concours. Afin de promouvoir notre sport et le « Provençal », lors de la captation d'images pour la télévision (finale ou autres parties), 2 joueurs sur 3 par équipe au minimum devront accepter d'être équipés de micros HF.

• ARTICLE 8

TIRAGE AU SORT ET DETERMINATION DES TERRAINS DE JEU

Les joueurs et joueuses doivent obligatoirement jouer sur les terrains de jeux attribués par le tirage au sort. Toute équipe jouant sur un jeu autre que celui attribué par le tirage au sort s'expose à se voir disqualifiée. Toutefois le Comité d'Organisation se réserve le droit de déterminer un jeu autre dans l'intérêt du concours. Le tirage au sort des trois premières parties se fera par ordinateur. A la fin de la partie, les gagnants doivent obligatoirement posséder la fiche d'arbitrage, la faire signer par un arbitre présent sur le secteur. Une fois signée par l'arbitre, la fiche d'arbitrage et la fiche de partie de l'équipe gagnante devront être déposées sans retard au secrétariat du Parc Borély.

Une fois sa fiche de partie estampillée du tampon « perdant » elle doit passer à l'économat pour retirer son prix.

L'équipe perdante ne doit, en aucun cas, conserver la fiche d'arbitrage qui doit être confiée aux gagnants de la partie.

• ARTICLE 9

LITIGES ADMINISTRATIFS

Les demandes concernant l'établissement d'un duplicata ou d'un quelconque document administratif, de même que tous les litiges concernant l'organisation générale du concours, sont du ressort de la direction du concours dont la décision sera définitive et sans appel.

• ARTICLE 10

INFRACTIONS

Tout joueur suspendu ou disqualifié par la FFPJP ou l'un de ses comités départementaux ne peut, en aucun cas, s'inscrire au concours du « Provençal ». Tout joueur coupable d'infraction caractérisée en regard du règlement du concours, s'expose à sa disqualification pure et simple décidée par le jury du concours.

• ARTICLE 11

CONVENANCES

La direction du concours insiste sur la bonne tenue que doivent adopter les joueurs et joueuses aussi bien dans leur tenue vestimentaire que dans leurs relations avec leurs adversaires, les arbitres et les membres du comité d'organisation. Le jury et la direction du concours se réservent le droit d'expulser un joueur se montrant incorrect ou enfreignant la discipline du concours.

• ARTICLE 12

RESPECT DES INSTALLATIONS

La Ville de Marseille met le Parc Borély à la disposition des organisateurs du concours. Le parc est, à longueur d'année, entretenu par le service des Espaces verts, ce qui permet aux concurrents de profiter d'un cadre unique pour cette compétition. La direction du concours demande donc aux joueurs, joueuses et spectateurs de respecter leur environnement, les installations et les plantations (arbres, fleurs et pelouses) et d'utiliser les conteneurs mis à leur disposition pour jeter leurs détritres. En cas de dégradation volontaire, les contrevenants seront poursuivis. Les mêmes dispositions sont applicables à tous les autres sites utilisés.

• ARTICLE 13

La compétition est couverte par une assurance à responsabilité civile.

• ARTICLE 14

CONCLUSION

Le présent règlement a pour objet de permettre le meilleur déroulement possible de cette manifestation. Le simple fait de s'engager dans le concours du « Provençal » implique l'acceptation pure et simple du règlement. En cas de contestation, les décisions du jury du concours, en application de ce règlement ou du règlement fédéral, seront définitives et sans appel.

HISTORIQUE



1908, Cette année-là, les cendres d'Emile Zola sont transférées au Panthéon, la philosophe et romancière Simone de Beauvoir voit le jour, Emile Courtet présente le premier dessin animé cinématographique... **Et Charles Gibron crée la plus ancienne et renommée épreuve de jeu provençal.** Le 6 septembre **1908**, 167 équipes s'alignent au départ de cette compétition, interrompue à plusieurs reprises notamment pendant les guerres, qui changera d'appellation, se disputera sur différents lieux mais restera celle où se sont révélés les plus grands champions, forgées les plus solides réputations.

Premiers à inscrire leurs noms sur le plus prestigieux des palmarès longuistes, **Batistin Ravizza** dit « Le Pich », son frère **Charles** dit « Le Parpelé » et **Michel Prébois** dit « Le Grelé ». Les années qui suivront seront marquées par une opposition entre Varois, les plus en verve dès le lancement et Marseillais, désireux d'afficher leur suprématie sur leurs terres.

Au sortir de la Grande Guerre, une équipe composée de **Pierre Benson**, **Michel Fenoglio** dit « Pinot » et **Charles Oder** dit « Charlot », va imposer sa loi. Fait unique dans l'histoire du concours, les organisateurs devront défaire cette triplette hors normes, trois fois victorieuse, finaliste et demi-finaliste **entre 1920 et 1924.**

Si chaque année, les inscriptions progressent avec une pointe à 889 en **1928**, un tassement s'opérera par la suite. Ce qui n'altère pas l'enthousiasme de **Marius Ghilardi** dit « Sardine », auteur d'un troisième succès en **1945** avant de remporter un nouveau trophée vingt ans plus tard. Une période au cours de laquelle s'illustrent **Emile Agaccio**,



Emile AGACCIO

Albert Calanotti, l'homme à la chemise noire, **Robert Trovatelli** dit « Otello », **Jean Tricon** dit « Le Japonais », **Fernand Michelucci** dit « Petit Fernand », le bombardier toulonnais **Alphonse Baldi** ou **Lilou Maurin**.



Le président Simon Tobelem et Emile Lovino

En **1959** se révèle un jeune de la cité Saint-Louis, à Marseille, **Emile Lovino**, aux côtés des cadors **Calanotti-Agaccio**. « Milou » s'imposera également en **1995**, soit trente-six ans plus tard, mieux que **Louis Ruggieri**, vainqueur en **1963** et **1997** avec son frère **Etienne et Rosati**.

Lovino aurait pu en gagner davantage mais ce show-man jouait autant pour lui que pour la galerie, privilégiant souvent les parties d'amis.

Les années 70-90 sont marquées par une nouvelle génération de joueurs, **Franck Racanelli** puis **André Massoni**.



André Massoni en 2003

Ils feront équipe avec **Jean-Pierre Pironti** avec, à la clé, un doublé en **1982-83**. Ce dernier fera parler de lui également en **78 et 89**. Quatre victoires au total à l'image de **Racanelli**. En **1979**, le record de l'efficacité au tir (11 boules

frappées sur 14) revient à **Maurice Guerrieri** avant d'être détrôné par **Mohamed Ben Mostefa** (14 sur 17) en **2014**. Et en **1981**, **René Girodanengo** devient le plus jeune vainqueur aux côtés de son père **Jacques** et de **Navaro**. Le record de participation est établi en **1983** avec 1849 triplettes.

C'est aussi la confirmation du talent de **Jo Cavalière**, **André Gastaldi**, **Alain Cortès**, **Claude Carbo**, **Jean-Pierre Partengo**.



Claude CARBO en 2004

Et l'enchaînement des succès pour le doué et discret **Philippe Roux** tout autant adroit au jeu provençal qu'à la pétanque ainsi que pour le grand « Loule » **Benoît-Gonin**.



Philippe Roux

Cinq victoires au compteur pour l'un comme pour l'autre. Sur son CV, il ne manquait qu'un Provençal au ferrailleur bas-alpin, **Henri Lafleur**, après ses titres consécutifs de champion de France avec **Capelle** et **Angelvin**. En **2002**, il touche enfin au but et n'est pas peu fier de brandir le trophée tant convoité comme l'a fait la sympathique formation **Calvez-Mussi-Bonifay** en **1992** après deux titres nationaux en poche.



Serge Lombardi en 2009

Belles images que celles de **Serge Lombardi** fêtant ses deux succès avec ses enfants dans les bras en **2000** et **2007**. Les inséparables **Fontani-Valdès** peuvent se targuer d'avoir inscrit leurs noms à trois reprises (2005, 2010, 2012), années durant lesquelles l'ASPTT Marseille a la charge de l'organisation du concours sous la houlette d'**Alain Demichelis** et **Robert Caturégli** avant que La Provence, en **2017**, ne couve à nouveau son « bébé ».



Antony Kerfah

En **2017**, à la surprise générale, **Lionel Cerriana**, **Richard Aumage** et **Charly Bounoua** prennent le meilleur sur tout le monde malgré la présence des spécialistes de la discipline tels **Antony Kerfah**, **Ben Mostefa**, **Stievenart**, **Matraglia**, **Ceyte**, **Terreno** et quelques autres.



Thierry Terreno

Tous forcément marqués par l'artiste **Lovino**, disparu en **2007** et par l'élégant **André Massoni**, le « blond » aux sept couronnes, qui lui a emboîté le pas l'année suivante. **Pour la 110^{ème} édition**, c'est une finale pleine de surprises qui s'est jouée sur l'ultime terrain du Provençal.

Au bout d'une heure de jeu seulement, l'équipe Lanzi, Daina et Pellegrini remporta la victoire 13 à 0, face aux favoris Kerfah, Matraglia et Cognard.

PALMARÈS DE 1908 À AUJOURD'HUI

1908 – 1919

- 1908 : Parpelé, Pich, Le Grelé
- 1909 : Parpelé, Pich, Le Grelé
- 1910 : Lombard, Oulet, Panetti
- 1911 : Le Bimbo, Narigon, Dahon
- 1912 : Le Bimbo, Narigon, Bonabel
- 1913 : Arnaud, Gardon, Arnaud
- 1914-15-16-17-18 : pas de concours
- 1919 : Le Bimbo, Le Quignon, Le Grelé

1920 – 1929

- 1920 : Oderra dit Charlot, Pinot, Benson
- 1921 : Oderra dit Charlot, Pinot, Benson
- 1922 : Le Maggi, Paulin, Paul Marius
- 1923 : Le Maggi, Bonnot, Le Bimbo
- 1924 : Oderra dit Charlot, Pinot, Benson
- 1925 : Le Maggi, Pinot, Le Bimbo
- 1926 : Lou Capitani, Petit Etienne, Magagnos
- 1927 : Isoard, Cauvet, Imbert
- 1928 : Gobetti, Petit Gustave, Dago
- 1929 : Petit Dho, Manzon, Aurelly

1930 – 1939

- 1930 : Calanotti, Codazzi, Revelli
- 1931 : Lou Capitani, Ghilardi, Courbon
- 1932 : Bolet, Ricard, Gambet
- 1933 : Mayol, Ranzon, Ruggieri père
- 1934 : Meunier, Chiesi, Barra Etienne
- 1935 : Le Maggi, Lou Capitani, Gabian
- 1936 : Bonzon frères, Reboa
- 1937 : Ghilardi, Albert Brest, Jullien
- 1938 : Calcagne, Léonce, Nello
- 1939 : pas de concours

1940 – 1949

- 1940 : pas de concours
- 1941 : Le Cacou, A. Procarionne, Taccone
- 1942 : Isoardi, Lanzonne, Nicolas
- 1943 : pas de concours
- 1944 : Beysson Charles, Albertingo frères
- 1945 : Ghilardi, Albert Brest, Mayen père
- 1946 : J. Procarionne, Imbert, Etcheberger
- 1947 : Pasian, Mathonnet, Louis Marius
- 1948 : Maurin Lilou, Fabian, Ribes
- 1949 : Amiel, Meissonnier, Borsi Serge

1950 – 1959

- 1950 : Le Gari, Donadieu, Grogliello
- 1951 : Le Japonais, Otello, Costagliola
- 1952 : Calanotti, Lou Capitani, Boasso dit Pétou
- 1953 : Petit Fernand, Besse, Procarionne Albert
- 1954 : Locatelli, Gay, Marengo
- 1955 : Le Japonais, Otello, Borsi Serge
- 1956 : Denans, Lambert, Petit Pinot
- 1957 : Dozol, Bénédetti, Barles
- 1958 : Le Japonais, Otello, Baldi
- 1959 : Calanotti, Agaccio, Lovino

1960 – 1969

- 1960 : Binder, Stellatta, Vivancos
- 1961 : Petit Fernand, Baldi, Beysson Charles
- 1962 : Dalbret, Carbuccia, Vaccaro
- 1963 : Simonetti, Ruggieri fils, Alfaro
- 1964 : Palaggi, Blanc, Portal
- 1965 : Agaccio, Ghilardi, Castel
- 1966 : Calanotti, Maurin, Gibert
- 1967 : Palaggi, Blanc, Portal
- 1968 : Calanotti, Binder, Audry
- 1969 : Volpini, Yvan, Racanelli

PALMARÈS DE 1908 À AUJOURD'HUI

1970 – 1979

- 1970 : Vian, Cantarel, Vivancos
- 1971 : Rossi, Paul, Massuco
- 1972 : Beysson, Carbonel, Cavalière
- 1973 : Carbuccia, Roggero, Poncy
- 1974 : Partengo, Bain, Gradoz
- 1975 : Benoît-Gonin, Ayala, Petronio
- 1976 : Chauvin R. et G., Barnouin
- 1977 : Bruno, Gastaldi, Cortes
- 1978 : Massoni, Pironti, Tricon
- 1979 : Carbo, Guerrieri, Lovisolo

1980 – 1989

- 1980 : Maurin, Gasparini, Gouffon
- 1981 : Giordanengo R. et J., Navaro
- 1982 : Massoni, Pironti, Racanelli
- 1983 : Massoni, Pironti, Racanelli
- 1984 : Benoît-Gonin, Marini, Ruiz
- 1985 : Fabre, Silvy, Gilbert
- 1986 : Massoni, Racanelli, Cortes
- 1987 : Lepra, Roux, Allaux
- 1988 : Cavalière, Benoît-Gonin, Griseri
- 1989 : Pironti, Partengo, Alesi

1990 – 1999

- 1990 : Cavalière, Benoît-Gonin, Griseri
- 1991 : Colonna, Ligerio, Eymard
- 1992 : Mussi, Calvez, Bonifay
- 1993 : Massoni, Benoît-Gonin, Cortes
- 1994 : Carbo, Roux, Barthélémy
- 1995 : Massoni, Matraglia R., Lovino
- 1996 : Franchitto, Fubiani, Bindi
- 1997 : Ruggieri E. et L., Rosati
- 1998 : Passanante, Abeille, Gomez
- 1999 : Sartore, Musso, Auzet

2000 – 2009

- 2000 : Gastaldi, Brémond, Lombardi
- 2001 : pas de concours
- 2002 : Lafleur, Escarras, Kourane
- 2003 : Izzo, Penna, Valero
- 2004 : Massoni, Roux, Carbo
- 2005 : Fontani, Valdès, Griseri
- 2006 : Ours, Jouveau, Ours
- 2007 : Lombardi, Gastaldi, Ceyte
- 2008 : Ripert, Gomez, Milesi
- 2009 : Pagni, Ceyte, Rouvin

2010 – 2018

- 2010 : Fontani, Valdès, Roux
- 2011 : Jean, Matraglia L., Stievenart
- 2012 : Fontani, Valdès, Roux
- 2013 : Ben Mostefa, Rouvin, Demaria
- 2014 : Kerfah A. et M., Terreno
- 2015 : Matraglia L., Stievenart, Chamberon
- 2016 : pas de concours
- 2017 : Aumage, Cerriana, Bounou
- 2018 : Daïna, Lanzi, Pellegrini



CONTACTS

GROUPE LA PROVENCE – ORGANISATEUR

Jean-Christophe SERFATI

Président Directeur Général de La Provence et de Corse Matin

Tél : 04.91.84.49.12

Email : jcserfati@laprovence.com

Yves CHAZEAU

Coordinateur

Tél : 04.91.84.80.36

Mobile : 06.10.20.14.56

Email : ychazeau@laprovence-medias.fr

Gabriel HODOUL

Directeur de la Communication

Tél : 04.91.84.49.71

Mobile : 06.60.26.21.76

Email : ghodoul@laprovence.com

Franck OLIVERI

Chef de service Marketing et Communication

Tél : 04.91.84.45.52

E-mail : foliveri@laprovence.com

STAFF SPORTIF ET TECHNIQUE

GERARD PONCIE

Coordinateur Sportif du Provençal

Mobile : 06.88.09.10.09

Email : gponcie@orange.fr

JEAN-PIERRE GIVONNE

Président Club Sport ASPTT Marseille

Mobile : 06.71.27.29.96

Email : jpgivonne@asptt.com

CONTACT PRESSE

Yves CHAZEAU

Coordinateur

Tél : 04.91.84.80.36

Mobile : 06.10.20.14.56

Email : ychazeau@laprovence-medias.fr

NOS PARTENAIRES

Le Groupe La Provence, avec son partenaire principal le Département des Bouches du Rhône, organise le Provençal édition 2019, concours de longue en Provence au Parc Borely à Marseille.

L'ASPTT Marseille sera une nouvelle fois partenaire en tant que support technique de l'épreuve. Les bénévoles de l'Asptt Marseille mettront tout leur savoir-faire pour réaliser une magnifique semaine dans les allées du Parc Borely.

Henry Blanc, La Boule Bleue, Publicité par l'image, Ford, Spirou, Prestige événements, Pacific, Leroy Merlin et KMS seront nos partenaires privés pour vivre cette belle compétition. France Bleu Provence sera notre partenaire média pour ce relais sportif à la fois régional et international.

PARTENAIRE PRINCIPAL

Partenaire principal



PARTENAIRES PRIVÉS



PARTENAIRE SPORTIF



PARTENAIRE MÉDIA





Vainqueurs 2018



Vainqueurs 2017 - Richard AUMAGE, Charly BOUNOUA et Lionel CERRIANA



Partenaire principal



DÉPARTEMENT
**BOUCHES
DU RHÔNE**



AVEC LE DÉPARTEMENT, LA PROVENCE TERRE DE SPORTS

